

Checklist à mettre dans votre valise

À votre arrivée en France, vous devrez présenter différents documents lors de vos démarches administratives. Vous trouverez ci-dessous une liste des documents indispensables.

Munissez-vous bien des documents originaux (pour tous les membres de la famille le cas échéant). Il est conseillé de photocopier tous ces documents et d'en conserver une version numérique (scan).

CONSEIL

Certains documents doivent être « apostillés » ou « légalisés » avant votre départ et traduits.
[Plus d'informations](#)

DOCUMENTS OFFICIELS

- Votre passeport
- Votre visa (le cas échéant)
- Votre acte de naissance (original et traduction assermentée en français)
- Un acte de mariage (le cas échéant)
- Un justificatif de ressources (contrat de travail) ou justificatif d'obtention de bourse
- Un justificatif de ressources de l'année précédente (fiches de paie, feuilles d'imposition)

DOCUMENTS RELATIFS À VOTRE SÉJOUR D'ÉTUDES OU DE RECHERCHE

- Votre attestation d'acceptation de votre établissement d'enseignement supérieur ou organisme de recherche
- Attestation(s) de niveau de langue (français, anglais, etc.)
- Convention de mobilité le cas échéant
- Vos diplômes
- Doctorant : relevés de notes des deux dernières années

INSTALLATION

- L'attestation d'hébergement imprimée
- Les documents demandés pour l'entrée dans le logement
- Votre permis de conduire (le cas échéant)
- La liste et les coordonnées de vos contacts en France en version papier

ASSURANCE ET SANTÉ

- Votre carnet de santé et de vaccination
- Si vous suivez un traitement médical : votre prescription (original et traduction française faite par votre médecin)
- Si vous êtes affilié à la sécurité sociale dans un pays européen : votre carte européenne d'assurance maladie
- Si vous êtes québécois : votre formulaire SE401Q102bis ou SE401Q106

EQUIPEMENTS

- Adaptateurs électriques

